

Montréal, le 3 avril 2024

Aux locataires des habitations Jarry

8087, rue Berri (Logements 202, 306, 406, 506, 606, 706, 806, 906, 1006; et 207, 307, 407, 507, 607, 907 et 1007)

Changement des fenêtres de cuisine

Bonjour,

Les travaux pour **changer la fenêtre de votre cuisine** se feront du **8 au 19 avril**. Nous devons aller chez vous **4 fois**. Notez qu'il n'y aura pas de changement à la porte-patio.

Voici ce que nous allons faire en **4 étapes** :

Étape 1

8 au 9 avril

- Enlever le cadre de bois
- Retirer la fenêtre pour travaux d'isolation
- Installer une fenêtre temporaire
- Ménage (balayeuse et couvertures)

Étape 2

10 au 12 avril

- Installer la fenêtre
- Mettre l'isolant et joint de scellant

Étape 3

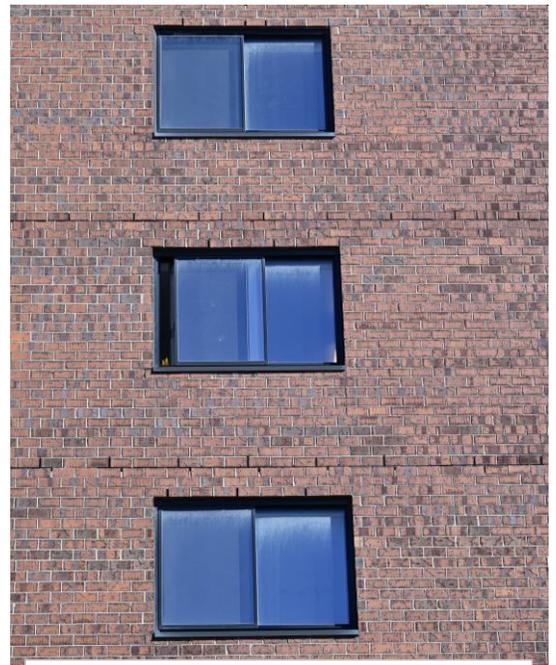
11 au 17 avril

- Faire la finition de la fenêtre

Étape 4

18 au 19 avril

- Boucher les trous
- Peinturer



Vous devez dégager autour de la fenêtre de cuisine de votre logement. Suivez les indications au **verso de cette page**

Merci pour votre patience et votre collaboration!



Des questions concernant le chantier?

ÉLAINE ST-ONGE Agente de liaison
514 872-9543 | elaine.st-onges@omhm.qc.ca



Impliquez-vous



PRÉPAREZ-VOUS POUR LES TRAVAUX

Vos fenêtres



Fenêtre dégagée
prête pour les travaux

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres.
- Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement.
- Il n'est pas nécessaire de retirer la pole de rideau **si elle n'est pas fixée sur le cadre de bois.**



Office municipal
d'habitation
de Montréal